FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 03-août-2016 **Version** 3

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code du produit 82190/49502
Nom du produit SUPER GLUE 2 GR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur
ITW Permatex
10 Columbus Blvd.
Hartford, CT 06106 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(877) 376-2839

Adresse e-mail
mail@permatex.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 - 800-255-3924 (00+ 1+ 813-248-0585) ChemTel

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 1 - (H410)
Liquides inflammables	Catégorie 4 - (H227)

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE
Texte intégral des phrases R : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement
Attention

Mentions de danger
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H227 - Liquide combustible

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur. - Ne pas fumer

Autres informations
• Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	REACH Registration Number
2-cyanoacrylate d'ethyle	230-391-5	7085-85-0	>70	Xi; R36/37/38	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer si possible les instructions d'utilisation ou la fiche de données de sécurité).

Inhalation EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver au savon et à l'eau. Laisser l'acétone ou l'eau chaude pénétrer la liaison et essayer précautionneusement de déplacer les zones collées sans en retirer la peau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de paupières collées, libérer les cils à l'eau chaude en passant une éponge humide. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion Voie d'exposition peu probable. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Agent chimique sec.

Moyens d'extinction appropriés
Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'ignition.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles
Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver soigneusement après toute manipulation.

Pour les secouristes
Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Inonder la zone d'eau pour terminer la polymérisation, puis gratter le sol. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans

des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger
Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Remarques générales en matière d'hygiène
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation
Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matières incompatibles
Eau, Alcools, Amines, Bases

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Adhésif tous usages.

Mesures de gestion des risques (RMM)
Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
2-cyanoacrylate d'ethyle 7085-85-0	-	STEL: 0.3 ppm STEL: 1.5 mg/m³	-	TWA: 0.2 ppm	-
Nom chimique	**Italie**	**Portugal**	**Pays-Bas**	**Finlande**	**Danemark**
2-cyanoacrylate d'ethyle 7085-85-0	-	TWA: 0.2 ppm	-	TWA: 0.2 ppm TWA: 1 mg/m³	TWA: 2 ppm TWA: 10 mg/m³
Nom chimique	**Autriche**	**Suisse**	**Pologne**	**Norvège**	**Irlande**
2-cyanoacrylate d'ethyle 7085-85-0	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m³	TWA: 2 ppm TWA: 9 mg/m³	STEL: 2 mg/m³ TWA: 1 mg/m³	-	TWA: 0.2 ppm STEL: 0.6 ppm

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition avec une ventilation par aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du Vêtements de protection adaptés. Gants en plastique ou en caoutchouc.

corps

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Odeur	Irritante
Seuil olfactif	1 ppm

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 149 °C / >300 °F	
Point d'éclair	80-93.4 °C / 176-200 °F	Test en vase clos Tag Closed Cup
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	<0.2 mm Hg	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	1.06	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	Se solidifie
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	485 °C / 905 °F	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	30-70 cps	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	<20 g/L
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Sans objet

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges	Aucun(e).

statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Eau
Alcools
Amines
Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Adhère à la peau.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 4,996.40 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue

99.91 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue.
29.91 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.
99.91 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané.
99.91 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz).
99.91 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).
99.91 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune information disponible.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Effets sur certains organes cibles	Système respiratoire, Yeux, Peau.
Danger par aspiration:	Aucune information disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser le récipient.
Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV	Aucune donnée disponible
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Aucun(e)

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible
14.7 N° d'urgence Sans objet

RID
14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible
14.7 Code de classification Aucune information disponible

ADR
14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible
14.7 Code de classification Aucune information disponible

IATA
14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé
14.2 Nom d'expédition Non réglementé
14.3 Classe de danger Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage Aucun(e)
14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucune information disponible
14.7 Code ERG Sans objet

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
2-cyanoacrylate d'ethyle 7085-85-0	RG 66	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :
Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants
Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Sans objet

Inventaires internationaux
TSCA Est conforme
DSL/NDSL Est conforme

EINECS/ELINCS	Non répertorié.
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :
TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3
Aucune information disponible

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques par inhalation
H351 - Susceptible de provoquer le cancer par inhalation
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Date de révision 03-août-2016

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité